



Promenade sur les toits !

Le jeudi 4 avril 2019, vers 8h55, 2 détenus affectés sur le bâtiment Centre de Détention ont escaladé une grille pour se retrouver sur le toit d'un poste protégé.

Les personnels de surveillance ont rapidement réagi et déclenchés l'alarme générale avant de mettre en place les procédures de sécurisation interne.

Les 2 détenus ont profité d'un manque de personnels dans cette zone et d'une « sûreté adaptée » comme aime l'indiquer l'administration pour cet établissement récent basé sur la réinsertion...

- Pas de visuel caméra ni de concertinas à l'endroit du passage,
- Passage aisé entre les toitures des bâtiments,
- Pas de filin anti hélicoptère,
- Pas de véhicule d'intervention,
- Pas de miradors...

Les forces de l'ordre ont été déployées en nombre aux abords de l'établissement appuyées par un hélicoptère de la gendarmerie nationale.

Peu après 11h00, l'ERIS de Lyon est arrivée pour tenter des négociations et faire redescendre les fauteurs de troubles !

L'activité ESCALADE aura duré plus de 4h !

Vers 13h00, les 2 détenus ont été appréhendés par l'ERIS 69 sur les toits des ateliers.

Les 2 protagonistes seront transférés dans la journée vers d'autres établissements.

Maintenant, il va falloir mettre des pansements sur cette jambe de bois alors que des failles sécuritaires avaient été relevées dès la garde des murs, avant même l'ouverture de l'établissement.

Le Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du CP Riom félicite les agents concernés et l'ERIS de Lyon pour leur professionnalisme.

Le bureau local Force Ouvrière du CP Riom réclame le comblement des organigrammes de référence.



Le bureau local **FO**RCE OUVRIÈRE,
Riom, le 4 avril 2019

